

## Dictée n° 9

**Dictée 1 · Les geais verts**

Fiche de rappels : les trois règles d'orthographe de la dictée

**1. \* et ou est ?**

« est » est le verbe être conjugué au présent, à la 3e personne du singulier : il est, elle est, c'est. Il peut aussi être l'auxiliaire d'un temps composé : elle est partie. « et » est une conjonction de coordination : il relie deux mots ou deux groupes de mots (du pain et du beurre).

**ASTUCE**

Remplace le mot par « était ». Si la phrase a encore du sens, écris « est » ; sinon, essaie « et puis » : si ça marche, écris « et ».

**EXEMPLES**

- Le ciel **est** gris ce matin.
- J'ai acheté des pommes **et** des poires.

**DANS LA DICTÉE**

« Les geais verts ont fui le jet d'eau **et** se sont envolés vers la cour, près de l'aire de jeu. »

**2. \* son ou sont ?**

« sont » est le verbe être conjugué au présent, à la 3e personne du pluriel : ils sont, elles sont. Il peut aussi être l'auxiliaire d'un temps composé : ils sont partis. « son » est un déterminant possessif : il se place devant un nom (son livre, son école) et indique à qui appartient la chose.

**ASTUCE**

Remplace le mot par « étaient ». Si la phrase a encore du sens, écris « sont » ; sinon, essaie « mon » ou « ton » : si ça marche, écris « son ».

**EXEMPLES**

- Les enfants **sont** dans le jardin.
- Elle a oublié **son** parapluie.

**DANS LA DICTÉE**

« Les geais verts ont fui le jet d'eau et se **sont** envolés vers la cour, près de l'aire de jeu. »

**3. \* on, on n' ou ont ?**

« ont » est le verbe avoir conjugué au présent, à la 3e personne du pluriel : ils ont, elles ont. Il peut aussi être l'auxiliaire d'un temps composé : ils ont joué. « on » est un pronom personnel sujet, comme « il » : il désigne une ou plusieurs personnes. Dans une phrase négative, n'oublie pas le « n' » devant une voyelle : « on n'a pas », même si on ne l'entend pas.

**ASTUCE**

Remplace par « avaient » : si ça marche, écris « ont ». Remplace par « il » : si ça marche, écris « on ». Si tu vois « pas », « plus », « jamais », « rien » ou « personne » après le verbe, écris « on n' ».

**EXEMPLES**

- Mes cousins **ont** un chat.
- **On** n'a rien entendu.

**DANS LA DICTÉE**

« Les geais verts **ont** fui le jet d'eau et se sont envolés vers la cour, près de l'aire de jeu. »